



Association aful pour des terrains non constructible

Par **corrie15**, le **02/06/2009** à **09:07**

Bonjour, nous sommes plusieurs propriétaires dont les terrains ne sont pas constructibles, deux agents immobiliers et un architecte nous proposent de créer une association aful. Le problème c'est que je n'ai aucune confiance car pendant toute la réunion ils ont parlé de remembrement, or j'ai une parcelle qui est déjà bien arborée, un bien de famille auquel je tiens et que nous avons fait un joli petit coin pour y passer d'agréables moments, les autres propriétaires n'ont rien dessus. Je crains un échange de parcelle, par le remembrement en plus s'ajoute à ce problème je suis à l'indivision avec plusieurs 3 propriétaires que je ne veux pas bloquer si je n'intègre pas cette association. L'un d'entre eux refuse depuis de sortir de l'indivision mais par contre adhère à 100% à CE PROJET D'aful. Pourrai-je demander un papier signé certifiant que ma parcelle reste au bon endroit ou est-ce trop dangereux, j'ai une piscine et un forage dont je ne veux me séparer et ce bien a une valeur sentimentale, les autres propriétaires veulent vendre. Ils nous mettent la pression et nous ne savons que faire ?
MERCI DE ME REPENDRE J'AI BESOIN DE CONSEIL